Il faut continuer

Jean-Paul Guittet

La pratique de la psychiatrie libérale devient difficilement tolérable pour les secteurs I. Quelle autre profession accepterait un blocage de ses honoraires pendant huit ans? Ce n'est pourtant pas faute de nous être battus, l'action syndicale s'était pourtant renforcée (création du C.A.S.P. qui regroupait six des huit syndicats de psychiatres).

Cette année, les tensions se sont exacerbées après la rupture des négociations conventionnelles. Le S.N.P.P. a refusé le mauvais accord de janvier et a rompu avec la C.S.M.F.

Considérant le syndicalisme en échec, des coordinations (de spécialistes, puis de psychiatres) se sont créées. Il est vrai que les coordinations de généralistes ont pesé lourd dans l'obtention de la revalorisation de leur acte.

Du fait de l'intransigeance de la C.N.A.M., nous sommes toujours en règlement conventionnel minimal. Un nouveau R.C.M. devrait sortir, mais il ne faut pas en attendre grand-chose compte tenu du déficit très médiatisé de la Sécurité sociale et de la politique de refus de dialogue de Monsieur Raffarin…

Pourtant les États Généraux de la Psychiatrie qui se sont tenu début juin à Montpellier ont été un moment fort. Des infirmiers, éducateurs, psychologues, psychiatres publics, des universitaires et des psychiatres libéraux et associatifs ont réussi, malgré d'importantes dissensions à élaborer et voter des motions ainsi que des points d'urgence.

Tous ont exigé un budget spécifique pour la Psychiatrie, mais le Ministre de la Santé n'a pas donné un accueil favorable à cette demande au risque du délabrement de la psychiatrie publique et privée.

Mais ce consensus obtenu parfois dans la douleur est de bon augure. Les huit syndicats de psychiatres se sont enfin réunis et les sociétés de psychanalyse ont apporté unanimement leur soutien aux États Généraux.

Mais les Caisses d'Assurance Maladie commencent à envoyer des mises en demeure aux psychiatres (et autres spécialistes) qui avaient retrouvé une certaine dignité en utilisant le D.E. Çà et là des déconventionnements ont été prononcés entraînant les réactions que l'on sait.

Le SNPP a toujours été l'un des fers de lance de l'action syndicale et a su rester fidèle à ses engagements. Dans cette période particulièrement difficile, il convient de nous renforcer surtout sur le plan local et régional. La mobilisation doit être forte. Des réunions doivent avoir lieu partout sur le territoire national pour sensibiliser ceux qui n'y croient plus ou qui ne savent plus comment se battre.

Des délégués régionaux (ou des délégués locaux quand les régions sont trop grandes) doivent se mettre en place dans les régions où ils n'existent pas ou se mobiliser encore plus.

Le Bureau du SNPP et le Conseil d'Administration s'engagent à soutenir ces initiatives locales ou régionales pour que chacun puisse s'exprimer et que les actions locales soient plus percutantes auprès des tutelles et des élus.

Il faut responsabiliser nos politiques pour leur faire prendre conscience que la dégradation de nos conditions de travail est avant tout préjudiciable à nos patients, à la population.

Il n'est plus possible de mépriser à ce point la souffrance psychique et la maladie mentale.

Jean-Paul Guittet